

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

90/73

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
SUR LES EFFETS DES SANCTIONS SUR L'IRAK,
DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (CPAECE)**

**OTTAWA, Ontario
Le 10 décembre 1990**

Je suis heureux de pouvoir offrir aux membres du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur des renseignements concernant les sanctions imposées à l'Iraq à la suite de son invasion du Koweït. Comme je l'ai mentionné devant la Chambre, je suis aussi disposé à organiser de nouvelles séances d'information, qui seraient strictement confidentielles, afin de donner aux députés des informations dont la publication pourrait aider ceux qui voudraient contourner les sanctions ou encore violerait les lois canadiennes concernant la protection des renseignements personnels. Cependant, je tiens à assurer les membres du Comité que rien dans ces informations ne vient vraiment ajouter ou enlever quoi que ce soit au tableau que je vais dresser pour vous aujourd'hui.

Les sanctions s'inscrivent dans la série de mesures concertées que prend actuellement la communauté internationale sous la direction des Nations Unies pour amener l'Iraq à se retirer pacifiquement du Koweït. Les autres mesures comprennent la présence dans le Golfe de forces militaires de 29 pays et la Résolution 678, adoptée la semaine dernière par le Conseil de sécurité, et qui autorise le recours à la force, tout en accordant ce que M. Gorbatchev considère comme un «délai de grâce», afin de donner aux parties le temps de trouver une solution pacifique au différend. En outre, plusieurs pays, dont le Canada, mènent des initiatives pour trouver une solution pacifique à la crise, tout en se préparant aux défis qui se poseront lorsqu'elle aura été résorbée.

Les divers éléments de cette politique concertée sont imbriqués. Par exemple, l'une des raisons pour lesquelles les sanctions ont des répercussions sur l'Iraq, c'est que le blocus naval permet la mise en oeuvre de mesures d'exécution. À la date du 3 décembre, les navires canadiens dans le Golfe avaient, à eux seuls, intercepté 1 085 bateaux et en avaient arraisonné neuf. Comme les membres du Comité le savent, il est notoirement difficile de faire respecter des sanctions mais, jusqu'à maintenant, l'embargo contre l'Iraq a été l'un des plus fructueux jamais vus. Selon toute vraisemblance cependant, il a été plus efficace à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les autres pays respectent les sanctions imposées par les Nations Unies, mais l'Iraq a su en épargner les conséquences à ses forces armées et à ses chefs politiques. Il n'y a aucune raison de croire que les sanctions ont convaincu le gouvernement de Bagdad de se plier aux résolutions du Conseil de sécurité et de se retirer du Koweït.

La question est maintenant de savoir si les sanctions, l'autorisation de recourir à la force et le délai de grâce peuvent amener une solution pacifique à la crise. Nous croyons que la combinaison de ces éléments offre les meilleures chances de voir l'Iraq se retirer du Koweït.

Afin de gagner du temps, je vais distribuer certains documents dans lesquels figurent des renseignements que nous croyons dignes de foi au sujet des répercussions des sanctions sur certains secteurs de l'économie et de la société iraqiennes. Mais tout d'abord, permettez-moi de vous résumer les mesures prises par le Canada et d'autres pays, avant d'aborder la question suivante : devrions-nous attendre que les sanctions forcent Saddam Hussein à changer d'attitude?

Quels ont été les résultats de la décision collective d'imposer des sanctions économiques?

Il ne fait aucun doute que les sanctions ont des répercussions sur les conditions économiques et le niveau de vie des Iraquiens. Mais rien n'autorise à croire que les sanctions seules arriveront à faire fléchir l'économie iraqienne ou à forcer Saddam Hussein à se retirer du Koweït. Toutes les preuves que nous possédons indiquent plutôt qu'il faudra beaucoup de temps avant que les sanctions n'aient véritablement un impact sur l'économie ou la machine militaire iraqienne.

Les liens commerciaux de l'Iraq ont été rompus. Les fonds qu'il détenait à l'étranger ont été gelés. Les navires et aéronefs iraqiens et ceux qui avaient été volés au Koweït se sont vu interdire l'accès des ports et des aéroports. Les seules exceptions autorisées concernent l'importation de fournitures médicales et, pour des raisons humanitaires, de nourriture distribuée par les organismes appropriés, ainsi que le transport des otages libérés.

Un comité du Conseil de sécurité, coprésidé par la Finlande et le Canada, est chargé de suivre la mise en oeuvre des sanctions. Je peux d'ailleurs présenter au Comité permanent des comptes rendus sommaires de ces travaux. Un sous-comité du Conseil de sécurité, qui est présidé par le Canada, est chargé (aux termes de l'article 50 de la Charte des Nations Unies) d'étudier les demandes d'aide de pays qui ont dû consentir de sérieux sacrifices sur le plan économique en vue d'appliquer les sanctions, et de trouver des moyens de les aider. La Jordanie, l'Égypte et la Bulgarie sont parmi ces pays.

Tous les avoirs des gouvernements iraqien et koweïtien au Canada sont gelés. La valeur des fonds du gouvernement iraqien détenus par des banques et des institutions financières canadiennes qui sont maintenant gelés s'élève à environ 15 millions \$ CAN. Quant à la valeur des biens du gouvernement koweïtien qui sont gelés pour éviter toute mainmise de l'Iraq, elle est beaucoup plus élevée et dépasse 4 milliards de \$ CAN.

Les transferts de fonds sont interdits. Des certificats sont émis pour les transactions avec des Koweïtiens ou des sociétés approuvées sous contrôle koweïtien, étant bien entendu que les fonds en question ne seront pas utilisés au profit de l'Iraq. Cette mesure a pour but de faciliter les activités légitimes de commerce avec des ressortissants koweïtiens vivant à l'étranger et les transferts qui leur sont destinés.

Tout échange est interdit avec l'Iraq et le Koweït occupé, et toutes les licences d'exportation de marchandises contrôlées vers l'Iraq ou le Koweït sont suspendues. Les exportateurs canadiens ont subi de lourdes pertes, surtout les exportateurs de céréales, l'Iraq étant en effet le quatrième marché du Canada pour cette denrée.

Un embargo aérien est en vigueur pour les aéronefs iraqiens. Des exceptions ont été faites à plusieurs reprises pour des raisons humanitaires, notamment pour le ravitaillement en carburant des avions iraqiens transportant des otages libérés.

Tout avion iraqien ou tout avion koweïtien volé qui serait découvert dans un aéroport canadien sera retenu. Le Canada a réussi à obtenir de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) qu'elle prenne des mesures efficaces pour que d'autres pays fassent de même.

De même, les organismes canadiens chargés de faire respecter la loi, tels que la Gendarmerie Royale du Canada et Douanes et Accise de Revenu Canada, mettent en place des mesures d'exécution efficaces. La coopération avec les autres pays reste très étroite. Jusqu'à présent, aucune violation n'a été signalée au Canada et aucune poursuite n'a été intentée.

Comme je l'ai déjà mentionné, les navires et le personnel canadiens veillent à ce que l'embargo soit respecté. Avec d'autres pays, nous informons le Conseil de sécurité de ces activités. Ici encore, nous pouvons remettre des copies de notre rapport aux membres de ce comité.

On demande souvent : «Pourquoi ne pas tout simplement attendre que les sanctions forcent Saddam Hussein à se retirer du Koweït ?»

Cette question se fonde sur deux prémices : tout d'abord que les sanctions porteront fruit; ensuite, que le temps n'a aucune importance et qu'il suffit d'attendre.

Le temps a bel et bien de l'importance. Examinons trois facteurs :

Premièrement, le pillage quotidien du Koweït se poursuit. Il s'agit d'une véritable campagne pour effacer les dossiers et la réalité d'un peuple souverain, membre des Nations Unies. Les deux tiers des Koweïtiens ont dû s'exiler. Beaucoup d'autres ont été tués, et ceux qui restent, dont la plupart ne sont ni riches ni privilégiés, observent la mise à sac sans scrupule de leur pays et la violation flagrante de leurs droits, à chaque jour où la paix est retardée.

Deuxièmement, le temps n'est pas sans importance pour les Iraquiens. Comme l'ont fait remarquer certains députés lors du débat de la semaine dernière, Saddam Hussein n'est pas reconnu pour sa compassion envers ses propres concitoyens. Chaque fois qu'il le pourra, il fera subir les conséquences des sanctions à ceux qui sont les plus faibles et les moins utiles à l'appareil d'État et à la machinerie de guerre. Le Canada a fait des pressions pour que la Résolution 666 des Nations Unies permette la fourniture de denrées alimentaires et de médicaments par l'entremise d'organisations internationales appropriées, par exemple la Croix-Rouge internationale. Saddam Hussein a refusé cette aide et, comme je l'ai indiqué en Chambre, les coûts en souffrances humaines des sanctions ne feront que s'alourdir avec le passage des semaines et des mois.

Troisièmement, les prix élevés du pétrole, et l'incertitude qui les entoure, pèsent lourd partout dans le monde, particulièrement en Europe centrale et en Europe de l'Est, où ils compromettent les réformes économiques fondamentales qui ont été entreprises. Mais ce sont les pays en développement, comme le Sénégal, le Zimbabwe, le Bangladesh et Sri Lanka qui sont le plus durement touchés à cause de la hausse des prix du pétrole et de la perte de revenus provenant des travailleurs nationaux employés à l'étranger.

Enfin, le Proche-Orient est la région la plus instable du monde, et celle où l'on retrouve la plus forte concentration d'armes. Un accident pourrait déclencher une tragédie. Il y a une semaine, le lancement par l'Iraq de missiles de type SCUD a déclenché une fausse alerte. Chaque jour qui passe accroît la possibilité d'un tel accident, et il est extrêmement risqué de croire que nous pouvons nous permettre d'attendre des mois et des mois dans l'espoir que les sanctions porteront fruit.

En somme, les sanctions sont nécessaires, mais elles ne suffisent pas pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir: le retrait des troupes iraqiennes du Koweït, ainsi que la restauration de la souveraineté de ce pays et de la légitimité de son gouvernement.

L'heure est à la détermination. C'est notre action collective qui a stoppé l'agression iraquienne à la frontière saoudienne. Ce sont également les pressions sans équivoque que nous avons exercées sur Saddam Hussein qui ont permis la libération de tous les otages détenus en Iraq et au Koweït, et non pas seulement de quelques-uns. En refusant de négocier en fonction de l'élargissement de quelques otages, nous avons, avec les autres gouvernements, adopté une politique qui aura au moins eu le mérite de montrer que Saddam Hussein réagit aux prises de position claires et fermes.

Toute solution partielle - c'est-à-dire appuyer seulement certaines des résolutions du Conseil de sécurité - ne ferait que brouiller notre message à Saddam Hussein et entretenir chez lui de faux espoirs. Cela pourrait même entraîner les conséquences que nous cherchons justement à éviter. Le gouvernement entend, pour sa part, respecter toutes les politiques qu'il a aidé à élaborer au Conseil de sécurité. Une approche globale, fondée sur toutes les résolutions des Nations Unies, y compris la Résolution 678 adoptée la semaine dernière, représente le meilleur espoir d'une heureuse solution à cette crise.

Afin d'économiser du temps, j'ai décidé de vous fournir un document sur la situation économique de l'Iraq, qui traite aussi des approvisionnements en denrées alimentaires, des capacités militaires, des services essentiels, des secteurs industriel et manufacturier, du secteur pétrolier, du moral du public, des effets des sanctions sur les exportations et de l'inobservation des sanctions.

DOCUMENT D'INFORMATION
SUR LES EFFETS DES SANCTIONS SUR L'IRAK

Contexte économique en Iraq

L'économie iraquienne dépend énormément du commerce extérieur. Les exportations se limitent pratiquement à un seul produit, le pétrole, duquel l'Iraq tire 98 p. 100 de ses recettes en devises (15 milliards de dollars américains 1989).

De cette somme, environ 10 milliards ont servi l'an dernier à l'achat de produits importés, principalement des pays de l'OCDE. Quant aux cinq autres milliards, l'Iraq les a affectés au remboursement des sommes importantes qu'elle doit à beaucoup de ces pays.

Le gouvernement de Bagdad doit importer des matières premières, des pièces de rechange, de la machinerie et du matériel de transport afin que ses industries, ses usines et ses raffineries de pétrole puissent continuer de fonctionner.

De plus, l'Iraq importe environ 70 p. 100 des produits alimentaires nécessaires à la consommation intérieure. Le blé, le riz, l'orge, le sucre, le thé et l'huile végétale doivent être importés en grande quantité.

Approvisionnement intérieur en denrées alimentaires

Il n'y a aucune raison de penser que l'Iraq connaît de graves pénuries de produits alimentaires de base, même si une disette de certains produits, comme les oeufs, la volaille, le sucre, l'huile de cuisson et la farine blanche s'est déjà produite ou est prévue d'ici la fin de l'année. Les stocks actuels devraient permettre à l'Iraq de répondre à ses besoins fondamentaux au moins jusqu'au printemps de 1991. La récolte du printemps permettra alors au pays de se réapprovisionner.

Bien que l'Iraq ait su éviter le rationnement tout au long d'une âpre guerre de huit ans avec l'Iran, les sanctions imposées en août l'ont forcé à rationner beaucoup de denrées alimentaires de base. Les quantités autorisées de ces produits, vendus à des prix subventionnés, ont été réduites à deux reprises depuis l'instauration du rationnement.

La plupart des produits alimentaires sont disponibles sur le marché libre, mais les prix ont connu une hausse dramatique depuis l'imposition des sanctions. Un grand nombre d'aliments qu'on ne trouve habituellement pas en Iraq sont apparus dans les magasins de Bagdad par suite du pillage du Koweït. Toutefois, la majorité des Iraquiens sont incapables de se les offrir parce qu'ils sont trop chers.

L'Iraq a mis en oeuvre diverses mesures visant à accroître la production agricole. Parce qu'il dépend de ses importations dans ce domaine, en particulier les graines, les engrais, les pesticides et la main-d'oeuvre, l'Iraq ne pourra probablement pas augmenter sa production intérieure de façon importante.

Le gouvernement a instauré la peine capitale pour punir les personnes reconnues coupables d'avoir stocké des denrées alimentaires de base ou d'avoir tenté de les vendre au marché noir. Des comités populaires ont été mis sur pied afin de signaler les infractions commises contre le système de rationnement.

Dès le début, il n'a jamais été question d'acculer l'Iraq à la soumission par la famine, ni d'utiliser la nourriture comme arme. En effet, la résolution adoptée par les Nations Unies prévoit, pour des raisons humanitaires, l'approvisionnement alimentaire de l'Iraq dans certaines circonstances. Le gouvernement iraquien a toutefois refusé que l'ONU joue quelque rôle que ce soit et lui a même interdit de faire enquête sur des cas présumés de décès de civils causés par des pénuries de vivres ou de médicaments. Nous n'avons aucune preuve en ce sens et considérons ces cas comme des artifices de propagande.

Capacités militaires

L'Iraq veille en premier lieu à l'approvisionnement de ses forces armées. Celles-ci ont priorité en ce qui a trait aux produits pétroliers, aux pièces de rechange et au personnel.

Alors que le gouvernement a réduit les rations alimentaires destinées aux civils, il a augmenté celles des militaires. Les soldats reçoivent maintenant 120 p. 100 de farine de plus que les civils, 160 p. 100 de plus de riz, 340 p. 100 de plus de légumineuses et 20 p. 100 de plus de thé.

L'Iraq peut fabriquer lui-même de l'équipement militaire militaire. Cependant, le matériel plus perfectionné est importé, ce qui le rend plus vulnérable au manque de pièces de rechange.

Jusqu'à présent, les sanctions ne semblent pas avoir affecté la capacité militaire de l'Iraq, ni sa volonté de recourir à son arsenal. Le lancement de trois missiles Scud a coûté plus de trois millions de dollars. Bref, même si des pénuries mineures se produiront inévitablement, l'Iraq sera probablement en mesure de poursuivre ses activités militaires à leur niveau actuel au moins pendant les six prochains mois.

Services essentiels

Rien n'indique que les sanctions perturbent les services essentiels. Il n'y a pas eu d'interruption importante de la fourniture d'électricité. Il peut arriver qu'une panne de courant isolée se produise à cause de la rareté des pièces de rechange et des employés qualifiés (la plupart d'origine étrangère).

Le gouvernement a cependant demandé instamment à la population d'économiser l'eau, ce qui laisse supposer qu'il aura du mal à assurer l'approvisionnement intérieur et industriel pendant les prochains mois. Cela est probablement dû au manque de produits de désalage et de purification. Toutefois, les pluies de printemps pourraient atténuer la pénurie d'eau.

Nous ne pouvons corroborer les reportages diffusés par la presse iraquienne faisant état de la rareté des médicaments. La résolution des Nations Unies prévoyait l'importation de médicaments à des fins médicales. Cependant, le départ du personnel médical étranger a eu des répercussions sur les hôpitaux, qui doivent réduire le nombre de lits.

Les services d'hygiène publique de Bagdad se sont détériorés par suite du départ des travailleurs manuels. La majorité des autres services municipaux fonctionnent toujours.

Secteurs industriel et manufacturier

Les secteurs industriel et manufacturier ont été les plus durement touchés par les sanctions.

Le manque de matières premières, de pièces de rechange de matériel et, dans certains cas, de main-d'oeuvre qualifiée, s'est fait sentir sur la production industrielle non essentielle.

Jusqu'à maintenant, les produits intérieurs les plus gravement touchés par les sanctions seraient, entre autres, les dérivés du pétrole, comme les pneus et le plastique, de même que les tissus, les cigarettes, les boissons alcoolisées ou non et les détergents. De plus, des restaurants, brasseries, glaceries et pâtisseries ont dû fermer leurs portes. Les usines non essentielles pourraient devoir, elles aussi, interrompre leurs activités au printemps ou pendant l'été.

Les travaux sur les chantiers importants (barrages, usines pétrochimiques, puits de pétrole et centrales électriques)

ont cessé, mais le gouvernement semble vouloir essayer de poursuivre les projets militaires.

Secteur pétrolier

Depuis le début de la crise, la production de pétrole de l'Iraq a dégringolé de trois millions de barils par jour à seulement 400 000. Cette production vise à répondre aux besoins intérieurs et à ceux de la Jordanie.

Le rationnement de certains produits pétroliers et de l'essence a été introduit en octobre, pour être annulé en moins d'une semaine. L'opposition de la population est sûrement en partie responsable de cette décision.

Les principales raffineries de l'Iraq fonctionnent toujours et devraient permettre de répondre aux besoins civils et militaires pendant une partie de l'année 1991. En réduisant la quantité d'additifs et de catalyseurs utilisés, l'Iraq pourra probablement tenir plus longtemps, même si le rendement des véhicules civils et militaires en sera inévitablement réduit.

Comme c'est le cas dans d'autres secteurs de l'économie, le manque de pièces de rechange et de main-d'oeuvre qualifiée pourrait réduire le nombre de mois durant lesquels l'Iraq sera en mesure de maintenir sa production de pétrole. Le matériel volé au Koweït sera probablement peu utile, parce que les raffineries iraqiennes sont moins perfectionnées.

Moral du public

Sauf dans le cas notable du rationnement de l'essence, le public réagit peu à la détérioration de la situation économique.

Les niveaux de vie ont baissé par suite de l'augmentation soudaine des prix des marchandises sur les marchés libres. À mesure que les usines seront contraintes de fermer leurs portes, de plus en plus d'Iraqiens se retrouveront au chômage et perdront leur revenu.

Le public iraqien a l'habitude de composer avec les pénuries et il est conscient de ce qui pourrait lui arriver s'il critiquait Saddam Hussein et son régime. C'est pourquoi, tant que les services essentiels seront maintenus et qu'il sera possible de se procurer des articles de première nécessité, il est peu probable qu'un mécontentement public quasi généralisé se manifeste.

Nous pouvons nous attendre à ce que des pressions en faveur de changements se produisent au sein même du parti Ba'ath de Saddam Hussein et de l'élite au pouvoir. On sait que celui-ci a réussi, dans le passé, à protéger ses partisans des difficultés économiques qui touchent les autres mais à mesure que se feront plus vivement ressentir les effets des sanctions, il lui sera de plus en plus difficile de protéger cette élite contre les effets d'une situation économique qui se dégrade.

Effet des sanctions sur les exportations

Depuis que les sanctions ont été imposées, l'Iraq n'exporte pratiquement plus de pétrole brut.

L'Iraq a tenté à quelques reprises d'amener des pays à lui acheter du pétrole. Il a notamment essayé d'en vendre à rabais aux pays en développement. Jusqu'ici, il y a lieu de croire qu'aucun pays n'a accepté de pétrole iraquien expédié après l'imposition des sanctions.

L'Iraq a également tenté de persuader l'Iran d'exporter du pétrole pour lui, mais on nous assure que ce dernier a refusé cette offre et qu'il n'a aucune intention de l'accepter.

Les exportations non pétrolières de l'Iraq se limitent à quelques produits agricoles (principalement des dattes). Les recettes annuelles en devises provenant d'exportations non pétrolières ont à peine dépassé 400 millions de dollars américains. La plupart de ces exportations serviront maintenant à satisfaire les besoins du pays.

Inobservation des sanctions

Le respect et l'application des sanctions ont considérablement affaibli le commerce iraquien.

La plupart des biens qui arrivent en Iraq y entrent en contrebande par des pays voisins. On ignore de quels biens il s'agit exactement, mais on soupçonne que ce sont surtout des denrées alimentaires.

Il est possible que l'Iraq importe à notre insu des marchandises stratégiques : additifs chimiques, lubrifiants, produits chimiques pour purifier l'eau et pièces de rechange. Comme le pays n'a besoin que de quantités relativement faibles de ces articles, ils peuvent être transportés par air, par voie de terre (par camions ou par animaux de bât) ou dans de petits bateaux capables d'échapper aux interdictions navales.

La plupart des cas d'inobservation des sanctions sont organisés par des intermédiaires privés. Les marchandises passent par des ports de la Méditerranée, de la Mer Rouge et du Golfe persique pour ensuite être transportées par voie de terre par la Jordanie, l'Iran, la Syrie et la Turquie. Mais dans l'ensemble, ces marchandises sont expédiées en quantités infimes et ne représentent pas grand-chose sur le plan économique.

Récapitulation

Que faut-il tirer de tout cela?

Il ne fait aucun doute que les sanctions ont des répercussions sur les conditions économiques et les niveaux de vie en Iraq. Cependant, rien n'indique que les sanctions en soi et à elles seules mèneront l'économie à la ruine, pas plus qu'elles n'obligeront Saddam Hussein à se retirer du Koweït. Tous les éléments dont nous disposons nous portent à croire qu'il faudrait probablement attendre très longtemps avant que les sanctions n'aient un effet véritablement décisif sur l'économie et l'appareil militaire de l'Iraq.

Même si les sanctions commençaient à donner les résultats espérés, les populations du Koweït et de l'Iraq seraient touchées avant l'Armée ou Saddam Hussein et les autres dignitaires iraqiens.

Comme je l'ai dit et répété, le but des sanctions contre l'Iraq n'était pas de priver les Koweïtiens et les Iraquiens de nourriture ni de paralyser l'économie de l'Iraq, mais bien d'amener Saddam Hussein à respecter le droit international et les résolutions d'application obligatoire du Conseil de sécurité.

De toute évidence, ce genre de pressions laisse Saddam Hussein indifférent. Pour lui, la mainmise sur le Koweït passe bien avant le bien-être de sa propre économie ou de son peuple, et l'on peut donc se demander si les sanctions à elles seules auraient jamais pour effet de le persuader de se retirer du Koweït.

Deuxièmement, les deux tiers des Koweïtiens ont déjà été contraints de fuir. Beaucoup d'autres ont été tués, certains de façon brutale. Quant aux autres, ils sont les plus éprouvés de tous, que ce soit en Iraq ou au Koweït. Je ne fais pas allusion aux riches, mais bien aux vestiges d'un peuple témoin

malgré lui du pillage impitoyable de son territoire et de son anéantissement en tant que nation. Pendant combien de temps encore le Koweït restera-t-il une entité récupérable?

Troisièmement, l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Iraq ont déstabilisé l'ordre mondial, profondément bouleversé les projets de développement dans le Tiers-Monde, fait dérailler les projets de transition vers des économies de marché en Europe centrale et en Europe de l'Est et continueront à peser sur les systèmes politiques et économiques du monde entier. Il ne faut pas se demander combien de temps il faudra attendre pour que les sanctions agissent, mais bien : combien de temps le monde pourra-t-il encore tolérer une épreuve aussi fondamentale et coûteuse pour son avenir?

Dans un monde formé de nations, la patience n'est pas en soi une vertu. Conjuguée avec de la détermination et de la résolution, elle peut être un outil efficace qui contribue à trouver des solutions pacifiques et à éviter les pertes de vies inutiles. Dans le cas de la crise du Golfe, la communauté internationale a été patiente depuis le 2 août, allant jusqu'à accorder à Saddam Hussein un «délai de grâce» jusqu'au 15 janvier. Si à cette date tous les efforts déployés pour montrer clairement notre détermination collective à Saddam Hussein s'avèrent vains, il sera difficile d'affirmer que la patience donnera des résultats positifs.

CONCLUSION

On nous donne l'impression que nous avons le choix entre deux options : laisser aux sanctions le temps d'agir ou mettre en oeuvre la résolution du Conseil de sécurité qui autorise le recours à la force. J'espère que tous les membres du Comité se rendent compte qu'il n'est pas question d'une alternative. En effet, les sanctions et la possibilité d'avoir recours à la force sont des éléments complémentaires d'une seule et même stratégie cohérente mise en oeuvre par le Conseil de sécurité des Nations Unies et par son intermédiaire.

Nous avons transmis un message clair sur lequel nous insisterons sans répit au cours des six prochaines semaines. Il ne nous reste qu'à espérer que les dirigeants irakiens le comprendront. L'avenir nous le dira.